

# Marne Initiative Sud-Est (MISE) c'est :

## Un accompagnement :

... pour un candidat à la création  
ou la reprise d'entreprise

Accueilli et accompagné gratuitement dans l'expertise  
de son projet, sa recherche de financements,  
le lancement, le démarrage et le suivi de son entreprise

## ... pour un prêt d'honneur

Prêt personnel à taux 0 sans garantie,  
accordé au créateur, repreneur ou développeur  
d'entreprise, visant à consolider ses fonds propres

## ... avec un comité d'agrément

Composé de Chefs d'entreprises, d'experts,  
professionnels de la création/reprise d'entreprise,  
réseaux bancaires, chambres consulaires, ...  
il étudie le dossier, conseille, valide et décide de l'accord  
du prêt d'honneur

**Contact :** Karine BAYLAC - 03 26 21 82 18  
kbaylac@chalonsenchampagne.cci.fr



Chambre de Commerce et d'Industrie de Châlons-en-Champagne,  
2 rue de Chastillon, BP 533, 51010 Châlons-en-Champagne Cedex.  
[www.chalonsenchampagne.cci.fr](http://www.chalonsenchampagne.cci.fr)



Le printemps de la création 2012 est organisé par :



en partenariat avec :



**Contact** Espace Entreprendre CCIT  
Brigitte Sadonnet  
03 26 21 11 33



Conception graphique : CCIT 02-2012



# salon de la création et de la jeune entreprise 2012

j'ai créé  
mon entreprise !  
et vous ?

**Vendredi  
13 avril 2012**

**ST-MARTIN-SUR-LE-PRÉ**  
Rue Charles Marie Ravel  
(Scapest) - voir plan à l'intérieur



[www.generationentreprendre.com](http://www.generationentreprendre.com)

# PRINTEMPS DE LA CRÉATION

MARDI 10 AVRIL à Ste-Ménéould (14h-17h)

➔ 14h/17h

**RDV individuels avec un conseiller**

inscription préalable - 03 26 21 11 33

Salle de réunion de la Communauté de Communes  
Groupe Buirette - rue Renard  
51800 Sainte-Ménéould

JEUDI 12 AVRIL à Vitry-le-François (9h30-17h)

➔ 9h30/12h

**«Quel statut pour créer  
mon entreprise ?»**

Conférence - entrée libre

➔ 14h/17h

**RDV individuels avec un conseiller**

inscription préalable - 03 26 62 10 69

Centre d'affaires «La Fabrique»  
6 bis avenue de la République  
51300 Vitry-le-François

JEUDI 12 AVRIL à Châlons-en-Champagne

➔ 8h30/10h

**Lancement de la 2<sup>ème</sup> édition du concours CREA Châlons**  
**Mise en ligne officielle du site internet [www.creachalons.com](http://www.creachalons.com)**

Contact : [creachalons@chalons-en-champagne.net](mailto:creachalons@chalons-en-champagne.net)  
03.26.21.87.30

Grand Salon de l'Hôtel de Ville

VENDREDI 13 AVRIL à St-Martin-sur-le-Pré (10h-18h)

➔ 10h/18h **SALON  
DE LA CRÉATION  
ET DE LA JEUNE ENTREPRISE**

*avec la participation de tous les partenaires locaux  
de la création et du suivi des entreprises*

2 MINI-CONFÉRENCES :

○ 11h/11h30

Le suivi comptable pour une jeune entreprise

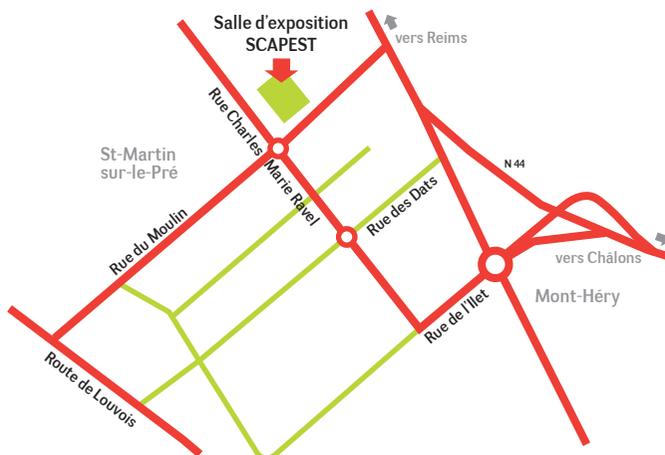
○ 14h30/15h30

Créer son entreprise, du projet à la réalité : les questions  
à se poser

○ 17h

Remise du chèque pour les bénéficiaires  
du prêt d'honneur attribué par Marne Initiative Sud-Est (MISE)

St-Martin-sur-le-Pré  
Rue Charles Marie Ravel



## La CCIT l'interlocuteur privilégié de l'entreprise



> **Un accueil permanent**

• la CCI vous accueille au sein de son "Espace  
Entreprendre" pour vous orienter dans votre projet.

> **Les jeudis du créateur**

• tous les jeudis, de 14h30 à 16h30, la CCI et  
la CMA vous informent sur les différents aspects  
de la création d'entreprise.

> **Des conseils individualisés**

• des conseillers spécialisés (industrie, com-  
merce, services) vous accompagnent dans votre  
projet de création ou reprise d'entreprise.

> **"5 jours pour entreprendre"**

• la CCI et la CMA vous proposent un cycle de  
formation pour découvrir l'environnement com-  
mercial, juridique, fiscal et social de l'entreprise  
avec l'intervention de professionnels partenaires de  
la création d'entreprise.

> **Le centre de Formalités des Entreprises**

• le CFE vous simplifie les démarches en vous  
permettant d'effectuer en un même lieu, avec l'aide  
d'un spécialiste, toutes les formalités et la demande  
ACCRE (aide au créateur et reprenneur d'entreprise).

**UN ACCOMPAGNEMENT PERMANENT**

• une bourse de l'immobilier pour connaître l'offre de  
terrains, locaux, bureaux ou surfaces commerciales.  
• un suivi post-crédation par la visite et les conseils  
gratuits de conseillers.  
• l'accès aux aides financières et autres financements  
(Prêts NACRE et prêts régionaux à la reprise  
d'entreprise...).

**LES RENDEZ-VOUS PROFESSIONNELS**

• séances d'information, d'initiation ou de formation  
à thème, proposées tout au long de l'année.